

## **École du Sacré-Cœur – Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées**

À la séance du Conseil d'établissement de la susdite école tenue le mercredi 25 novembre 2020, par vidéoconférence TEAMS, à 18 h 30.

Parents présents :

**Sont présents :**

Karine Lanthier  
Anouk Lalonde  
Josiane Lapointe  
Roxanne Charron-Faubert  
Nathalie Beaudoin  
Francis St-Jean

Membres de l'école:

**Sont présents :**

Anne Lauzon, directrice

Jovette Babin, enseignante  
Johanne Edgar, enseignante  
Marilaine Judge, enseignante  
Karine Séguin, orthopédagogue  
Nathalie Lake, Responsable du service de garde par intérim

**Sont absents :**

Alexandra Dault

### **1. Ouverture de l'assemblée, présences et quorum**

Anne Lauzon, directrice, ouvre la rencontre à 18h31. Elle procède à la vérification des présences par vidéoconférence et confirme qu'il, y a quorum.

## **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour : RÉSOLUTION 15-CÉ (2020-2021)**

Il est proposé par Anouk Lalonde et appuyé par Nathalie Beaudoin que l'ordre du jour soit adopté.

**ADOPTÉ à l'unanimité**

## **3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle du 10 septembre et du 23 septembre 2020: RÉSOLUTION 16-CÉ (2020-2021)**

Le nom de Francis St-Jean doit être enlevé des parents présents au procès-verbal du 21 octobre. Monsieur St-Jean était absent.  
De plus, il manque un s à services dans l'entête où il est inscrit Centre de services scolaire au cœur des Vallées.

Suite aux différentes modifications, le procès-verbal est adopté.

Il est proposé par Josiane Lapointe et appuyé par Karine Lanthier que le procès-verbal du 21 octobre soit adopté.

**ADOPTÉ à l'unanimité**

## **4. Questions du public : Chantal Mongeon enseignante et représentante syndicale et autres enseignantes de l'école du Sacré-Coeur**

Madame Chantal Mongeon nous offre de lire un document afin de nous aider à bien comprendre leur demande. Madame Mongeon nous lit un document qui exprime des solutions et des demandes faites par les enseignants. Il est demandé l'appui du CÉ à ces dites demandes\solutions. Après discussion, il est entendu que Madame Mongeon fasse parvenir ledit document à Madame Roxanne Charron-Faubert. Nous pourrions par la suite en discuter pendant le CÉ et rendre notre décision. Les enseignants présents afin d'appuyer Madame Mongeon quitte la rencontre du CÉ.

## **5. Visionnement des capsules CÉ si besoin**

Certaines clarifications sont apportées concernant les capsules. Il avait été entendu que les capsules se devaient être regardés par tous lors des CÉ. Toutefois, un changement a été apporté. Il revient maintenant au CÉ de choisir la meilleure démarche à suivre. Les capsules s'ajoutent au fil de l'année.

Il est entendu que nous passons au vote afin de déterminer si les capsules doivent être visionnées lors du CÉ et ensuite avoir un échange ou bien les

capsules peuvent être visionnées individuellement pour ensuite avoir un retour lors du CÉ suivant.

5 personnes désirent visionner les capsules de façon individuelle et faire un retour lors du CÉ qui suit.

6 personnes désirent visionner les capsules lors des CÉ et avoir un échange par la suite.

De ce fait, nous visionnons les deux premières capsules. Les deux autres seront présentées au prochain CÉ.

Lors de l'échange suivant le visionnement, il est demandé de clarifier/réfléchir à la façon dont nous pouvons consulter les étudiants tel que proposer dans une des capsules qui nous a été présentées.

Il est mentionné que la consultation auprès des élèves semble se faire seulement au secondaire. Madame Charron-Faubert s'engage à vérifier cette information.

Suite à cette discussion, il est demandé s'il y a un conseil étudiant à l'école. Ce conseil pourrait être une bonne façon de consulter les étudiants.

Madame Lauzon explique que malheureusement dû à la pandémie, la formation d'un conseil étudiant n'a pu être possible cette année. Par contre, il serait possible de faire un sondage chez les élèves de la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année. Ce sondage pourrait se faire électroniquement en utilisant le laboratoire informatique. Toutefois, cela risque de prendre du temps et monopoliser le laboratoire informatique.

Il est proposé que chaque membre du CÉ y réfléchisse et que nous revenons avec des idées.

Il est aussi proposé que la nouvelle direction nous informe de ce qui est possible de faire ou non.

## **6. Points de décision :**

1. Budget révisé du SDG et achats prévus (FS) pour 2020-2021
2. Soumission pour les ukulélés et achats
3. Régie interne du service de garde

## **RÉSOLUTION 17-CÉ (2020-2021)**

### **I. Budget révisé du SDG et achats prévus (FS) pour 20-21**

Le budget du service de garde est en très bonne posture, malgré la pandémie.

Aucun déficit n'est anticipé.

Madame Nathalie Lake nous explique comment fonctionne le système Hop-Hop. Le SDG aimerait se prévaloir de ce système.

Le système Hop-Hop permet à l'aide d'une application d'aider les techniciennes du SDG à informer lorsqu'un parent vient chercher un élève.

Tout est informatisé. La technicienne du SDG reçoit sur la tablette le nom de l'élève qui doit quitter. De plus, il est possible pour le parent d'acheter une application qui lui permet d'informer à l'avance le SDG de son heure d'arrivée. Ainsi l'enfant peut se préparer et être prêt à partir à l'arrivée de son parent.

Ce système permet, entre autres, d'être beaucoup plus sécuritaire quant au départ des enfants. Il est plus facile et rapide pour les techniciennes de savoir qui a quitté et à quelle heure. De plus, advenant l'obligation d'évacuer l'école, il est plus rapide de savoir quel enfant est où et avec qui. Le système permettra d'éliminer tout ce qui est émetteur-récepteur (walkie-talkie) et ainsi favoriser un environnement plus calme.

L'implantation du système coûte environ 3375\$. Par la suite, c'est environ 1000\$ par année.

Madame Babin mentionne avoir eu l'information d'une autre école qui utilise ce système et ils sont très satisfaits. Il s'avère que c'est un outil génial.

Tout le monde est d'accord à aller de l'avant avec l'achat.

Madame Lake nous explique que 13000\$ est demandé afin de faire l'achat de fournitures pour le SDG.

L'achat des tablettes est questionné afin de savoir à qui ce serait utile. Madame Lake nous explique que les tablettes serviraient aux techniciennes du SDG afin de faciliter leur planification.

Le 13000\$ nécessaire aux achats, sera pris dans le fonds à destination spécial SDG.

Madame Judge mentionne que le service de garde a toujours été présent afin d'aider les enseignants. C'est maintenant à leur tour de recevoir de l'aide.

Tout le monde est d'accord pour dire que si ces achats peuvent aider et alléger le travail des techniciennes du SDG on va de l'avant.

Il est proposé par Francis St-Jean et appuyé par Jovette Babin que le budget révisé soit adopté.

**ADOPTÉ à l'unanimité**

## **RÉSOLUTION 18- CÉ (2020-2021)**

### **II. Soumission pour les ukulélés et achats**

Des précisions sont apportées quant à l'achat, l'entreposage et la désinfection des Ukulélés.

L'entreposage, ainsi que l'entretien des Ukulélés est très simple et peu coûteux.

Les sous seront pris dans le fonds à destination spécial.

Il est proposé par Francis St-Jean et appuyé par Nathalie Beaudoin que la soumission et l'achat des ukulélés soit adoptés.

**ADOPTÉ à l'unanimité**

## **RÉSOLUTION 19- CÉ (2020-2021)**

### **III. Régie interne du service de garde**

Les changements qui devaient être apportés à la régie interne du SDG ont été apportés. De ce fait la régie interne est adoptée.

Il est proposé par Francis St-Jean et appuyé par Nathalie Beaudoin que la régie interne du service de garde soit adoptée.

### **IV.**

Une discussion s'anime suite à ce qui nous a été présenté par Madame Mongeon. Des questions sont soulevées quant aux répercussions qui peuvent être engendrées si le CÉ appuie les demandes des enseignants. De plus, la position d'un CÉ est questionnée lors de démarches syndicales. Est-ce bien le rôle d'un CÉ d'appuyer ou non ce genre de démarche.

Toutefois, il est aussi mentionné que l'important est de savoir si nous sommes en accord ou non avec ce qui est proposé nonobstant les démarches syndicales sous-jacent.

Tout le monde est d'accord pour dire que les enseignants font un travail extraordinaire et que nous souhaitons les aider du mieux que nous pouvons. Toutefois, nous demeurons avec trop peu d'informations pour prendre une décision.

Il est entendu que Madame Charron-Faubert nous transmette ledit document lu par Madame Mongeon, ainsi nous pourrons tous le lire de façon individuelle et y réfléchir plus longuement.

De plus, Madame Charron-Faubert s'engage à contacter Monsieur Jasmin Bellavance afin de savoir comment un CÉ doit se positionner dans ce genre de situation.

## **7. Points de consultation**

### **I. Les vestiaires (parents)**

Le sujet des vestiaires du haut est amené puisque plusieurs problématiques ont été soulevés. L'absence de crochets en quantité suffisante, de bancs et de tablettes posent problème. Les enfants n'ont pas de place pour accrocher leurs ensembles d'hiver ainsi que tuques, mitaines, cache-cou. Le plancher étant mouillé presque en permanence, il est difficile pour les enfants de s'habiller ou se déshabiller sans se mouiller les pieds. De plus, il arrive régulièrement que les élèves perdent cache-cou, tuque, mitaine puisque ceux-ci se ramassent part terre et sont piétinés et lancés un peu partout.

Différentes suggestions sont apportées;

- L'ajout de crochets
- L'ajout de bacs troués et vissés au mur
- L'ajout d'une tablette en hauteur avec des bacs
- Meuble pas très large qui pourrait servir de rangement

Des explications sont données quant au fonctionnement dans les vestiaires. La pandémie amenant son lot de défis, la circulation dans les corridors a dû être repensée à maintes reprises.

Madame Lauzon nous mentionne que ce genre de demande doit être faite en avril-mai. Elle nous mentionne aussi qu'une demande pour les vestiaires a été placée par le CÉ l'an passé par la mesure 9622. Toutefois, les vestiaires étaient en troisième selon l'ordre des priorités établies. La pandémie ayant retardé plusieurs processus, nous devons attendre.

Il est entendu que nous reverrons cette demande avec la nouvelle direction.

## **7. Points d'information**

### **I. Visite pour tous les groupes : Éric Péladeau (la BD)**

Monsieur Péladeau, bédéiste rendra visite aux élèves et animera des ateliers dans les classes.

### **II. Donne-moi des ailes**

Le projet Donne-moi des ailes avec l'implication de Madame Julie Latourelle (AVSEC) verra le jour à l'école. Ce projet vise à promouvoir les bonnes actions. Chaque mois un nouveau thème est proposé (l'effort, la détermination, l'autonomie...). L'élève qui est choisi par son enseignante

se voit remettre une plume qu'il peut par la suite placer sur un énorme canevas d'aile qui sera placé dans l'école.

Tout le monde trouve le projet très intéressant et inspirant.

## **9. Communication**

### I. Parole au délégué du comité de parents

La dernière rencontre de parent a permis d'élaborer le calendrier scolaire en y apportant des modifications.

De plus, une attention particulière a été apportée à la politique EHDAA. Les besoins des enfants EHDAA sont mis de l'avant en prenant en considération les problématiques avant de penser à un changement de secteur et ainsi provoquer de l'instabilité chez ces enfants.

Une rencontre avec Madame Nancy Morin a eu lieu concernant la compréhension des budgets SDG ainsi que les bulles-classe.

Le vote pour les membres du CA a aussi été effectué.

Une meilleure communication avec les CÉ concernant la politique EHDAA est en construction.

### II. Parole représentant des parents bénévoles (OPP)

Pour le moment l'OPP se questionne quant à l'implication qu'ils peuvent avoir au sein de l'école.

L'installation des décorations de Noël est interdite. Par contre, Madame Karine Séguin se propose pour le faire puisqu'elle est à l'intérieur de l'école.

Le sujet des photos scolaires a été abordé. La majorité s'entendent pour dire qu'ils sont satisfaits du studio Bulle. Toutefois, avant de décider si nous poursuivons avec eux l'an prochain, Madame Lauzon s'engage à demander à Madame Alexandra Dault de nous fournir le nombre de parents qui ont acheté les photos cette année.

De plus, il sera apporté au prochain CÉ la possibilité de faire une campagne de financement avec le studio bulle.

### III. Parole au personnel de soutien/service de garde

### IV. Mot du personnel enseignant

Des remerciements sont faits à l'intention des parents et de leur implication. Toutefois, le mot des enseignants concerne le départ à la retraite de Madame Lauzon. C'est avec beaucoup d'émotion que Madame Lauzon se voit remercié pour son professionnalisme, sa présence, son écoute et son dévouement.

#### V. Mot de la direction (annonce officielle de ma retraite)

C'est avec beaucoup d'émotion que Madame Lauzon prend la parole. Elle explique les raisons qui l'ont poussé à prendre sa retraite. Elle remercie le personnel de l'école du Sacré-Cœur, personnel qu'elle a à cœur. Madame Lauzon mentionne que derrière chaque réussite d'un élève, elle sait qu'il y a une enseignante extraordinaire.

Madame Lauzon a plusieurs projets qui sauront la combler.

Le départ de Madame Lauzon est le 17 décembre 2020.

#### VI. Mot de la présidence

Madame Charron-Faubert remercie chaleureusement Madame Lauzon pour tout son travail et son implication au sein de l'école. Tel que mentionné par Madame Charron-Faubert nous sommes les mieux placés pour savoir ce que nous avons de besoin et ce que nous souhaitons.

Bonne retraite Madame Lauzon!!!

### 10. Varia

Aucun varia.

### 10. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre du CÉ se tiendra le mercredi 20 janvier 2021 à 18h30.

### 11. Levée de la séance

#### RÉSOLUTION CÉ-20 (2020-2021)

- Il est proposé par Francis St-Jean et appuyé par Anouk Lalonde de lever la séance à 21h28.

**Levée de la séance du CÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**